

**SUJET D'EXAMEN DE 1^{ère} SESSION
Semestres 1-3-5**

Année universitaire 2021 – 2022

Intitulé de l'UE : 1E10 - Approches de l'histoire moderne – Les sociétés européennes XVI^e-XVII^e siècles

Semestre : S1

Nom de l'enseignant : Christian RENOUX

Licence : Modalités et durée de l'épreuve : 4 heures

Document et/ou matériels autorisés : aucun

Sujet

Traitez l'un des deux sujets au choix :

Sujet n° 1 : La famille dans les sociétés européennes (XVI^e-XVIII^e siècles)

Sujet n° 2 : Commentez le texte suivant

**La confession des paroissiens de Sennely, en Sologne,
vue par leur curé vers 1700**

Il y a une déplorable coutume invétérée dans cette paroisse de se présenter à confesse sans aucune préparation. On s'en approche sans avoir fait aucun examen de conscience, on se jette, on se précipite dans le confessionnal, on se bat presque pour y entrer des premiers, et lorsqu'on est aux pieds du prêtre on ne fait pas seulement le signe de la Croix si on n'en est averti, on ne se souvient presque jamais du temps de sa dernière confession, on n'a point accompli le plus souvent sa dernière pénitence, on n'a rien fait, on ne s'accuse de rien, on rit, on compte sa misère et sa pauvreté, on s'excuse, on plaide sa

cause lorsque le prêtre leur reproche quelque péché qu'il a vu faire, on blâme son prochain, on accuse tout le monde en se justifiant soi-même, en un mot, on fait tout dans le confessionnal excepté ce qu'on doit y faire qui est déclarer ses péchés avec douleur et sincérité. On y soutient le mal comme bien, on y pallie ses fautes, on conte tout bas entre ses dents ses gros péchés de peur que le prêtre ne les entende, c'est-à-dire qu'on essaie à se tromper soi-même en le voulant tromper, et il est certain qu'il y a très peu de bonnes confessions, surtout de la part de ceux dont la vie n'est pas chrétienne et régulière.

Les jeunes gens n'entendant pas ce qu'on veut dire quand on leur parle du péché de mollesse ou de pollution, il faut leur expliquer la chose plus intelligemment et lors que l'âge et la complexion fait présumer qu'ils peuvent avoir commis ces sortes d'impuretés il faut les interroger ainsi : n'avez-vous point pensé à avoir affaire aux femelles ; ou bien n'avez-vous pas été si malheureux que de faire couler votre semence ?

Ils n'entendent par pensées déshonnêtes que les pensées de manquer de civilité et de respect et d'ôter leur chapeau à leurs supérieurs, par mauvaises pensées, que de se donner au démon ou d'aller voler, brûler ou faire quelque autre tort à leur prochain, aussi lorsqu'on les examine sur le sixième commandement¹, il faut leur demander s'ils n'ont point été tentés du péché de chair.

Les filles ne s'accusent jamais qu'à la mort de leurs impudicités quoiqu'elles y soient très sujettes.

Il est très rare que l'on s'accuse des péchés de sodomie et de bestialité, excepté à la mort ou dans les temps de jubilé. C'est pourquoi il est nécessaire de les en interroger, mais il faut que ce soit avec une singulière prudence de peur de leur apprendre peut-être des péchés qu'ils n'ont jamais connus, ni eu par conséquent la pensée de commettre. On peut, dans les demandes qu'on leur fait, les interroger de cette sorte : n'avez vous point commis le péché de la chair avec quelques filles ou femmes ! N'avez vous pas eu le désir et la volonté de le faire et n'avez-vous pas fait des avances des recherches et des déclarations pour cela ? N'avez-vous point perdu votre semence ? N'avez-vous pas eu en folâtrant et bouraillant² avec vos camarades, de mauvaises inclinations de pécher du péché de la chair avec eux et sur eux ? Et ensuite leur parler des bêtes. Ces infâmes et détestables crimes ne leur sont que trop communs et ils ont le malheur de ne s'en accuser presque jamais qu'à la mort ou aux jubilés.

Lorsque le prêtre leur a vu faire du mal comme jurer, se mettre en colère et injurier leur prochain, ou s'il les a vu jurer, ils ont cette fausse persuasion qu'en ce cas ils ne sont pas tenus de s'en confesser, alléguant pour raison qu'ils ne doivent dire que ce que le prêtre ne sait pas.

Extraits du manuscrit de Christophe Sauvageon, prieur de Sennely, édité dans les *Mémoires de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXXII, 1908, p. 94-95.

¹ Tu ne commettras pas d'adultère

² Lutter, jouer en luttant.